



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU 29 JANVIER 2026 – 19 H
(PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2026)**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle le **29 janvier 2026** à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Jérémy Laplante.

Sont présents à cette séance extraordinaire:

Monsieur Jérémy Laplante, maire
Madame Gina Samson, conseillère
Madame Nancy Anglehart, conseillère
Monsieur Dany Cyr, conseiller
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Francine Guité, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller et maire suppléant

Est également présent:

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers, au directeur général et greffier et aux citoyens présents.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, constate que le quorum est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Présentation du budget pour l'année 2026 et du PTI 2026-2027-2028
6. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026
7. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028
8. Publication et distribution du budget 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028
9. Adoption du Règlement 2025-554 fixant les taux de la taxe foncière générale et la tarification de certains services pour l'année 2026
10. Affaires nouvelles
11. Période de questions
12. Levée de la séance

2026-01-16

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2026 ET DU PTI 2026-2027-2028

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, procède à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2026.

À l'aide de différents tableaux, il donne les faits saillants du budget, la vision et les orientations du conseil pour la Ville de Paspébiac.

- **Dépenses**

Le montant total des dépenses prévues pour l'année 2026 s'élève à **7 400 141 \$** tel que l'illustre le tableau ci-dessous :

Dépenses	<u>B 2026</u>	<u>B 2025</u>	<u>B 2024</u>	<u>Var. 26 Vs 25</u>	<u>Var. en %</u>
Administration Générale	1 161 450 \$	1 260 525 \$	1 299 267 \$	(99 075) \$	-7.9%
Sécurité publique	528 199 \$	535 790 \$	496 406 \$	(7 591) \$	-1.4%
Transport	1 221 588 \$	1 309 898 \$	1 260 372 \$	(88 310) \$	-6.7%
Hygiène du milieu	948 814 \$	974 661 \$	1 057 597 \$	(25 847) \$	-2.7%
Santé et bien-être	30 000 \$	45 000 \$	45 000 \$	(15 000) \$	-33.3%
Aménagement, urbanisme et développement	239 461 \$	229 341 \$	216 157 \$	10 120 \$	4.4%
Loisir, culture et communication	1 703 123	1 735 138 \$	1 515 027 \$	(32 015) \$	-1.8%
Frais de financement	<u>900 000 \$</u>	<u>889 500 \$</u>	<u>515 063 \$</u>	<u>10 500 \$</u>	<u>1.2%</u>
Sous-total	6 732 635	6 979 853 \$	6 404 890 \$	(247 218) \$	-3.5%
Autres activités financières					
Remboursement - dette à long terme	550 000 \$	650 000 \$	666 203 \$	(100 000) \$	-18.2%
Activité d'investissement	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	- \$	0.0%
Remboursement fonds de roulement	17 506 \$	17 506 \$	- \$	- \$	0.0%
Surplus accumulé affecté	- \$	(605 012) \$	(369 989) \$	605 012 \$	
Total des dépenses	<u>7 400 141 \$</u>	<u>7 142 347 \$</u>	<u>6 801 104 \$</u>	<u>257 794 \$</u>	<u>3.6%</u>

Pour financer les dépenses, le conseil prévoit les recettes détaillées ci-après.

- **Recettes**

Le montant total des recettes pour l'année 2026 s'élève à **7 400 141 \$**. Les recettes se décomposent en 3 catégories.

1 - Recettes spécifiques	Budget 2026	Budget 2025	Budget 2024	Var. 26 Vs 25	Var. en %
Services rendus aux organismes municipaux	139 800 \$	126 600 \$	124 100 \$	13 200 \$	10.4%
Tarifification pour services municipaux :					
Aqueduc	450 000 \$	440 000 \$	440 000 \$	10 000 \$	2.3%
Égout	196 000 \$	195 000 \$	197 000 \$	1 000 \$	0.5%
Matières résiduelles	293 000 \$	291 000 \$	301 000 \$	2 000 \$	0.7%
Recyclage		- \$	127 000 \$	- \$	
Matériaux secs	85 000 \$	85 000 \$	83 000 \$	- \$	0.0%
Investissement en immobilisation	371 667 \$	366 000 \$	366 000 \$	5 667 \$	1.5%
Transferts de droits					
Péréquation	193 690 \$	227 769 \$	230 017 \$	(34 079) \$	-15.0%
Subvention d'intérêts	118 739 \$	193 000 \$	69 060 \$	(74 261) \$	-38.5%
Matière résiduelle & recyclage	- \$	104 000 \$	104 000 \$	(104 000) \$	-100.0%
Entente de partage de frais et autres transfert	198 740 \$	183 800 \$	183 800 \$	14 940 \$	8.1%
Autres services rendus et autres revenus:	641 483 \$	824 109 \$	779 674 \$	(182 626) \$	-22.2%
Total des recettes spécifiques	2 688 119 \$	3 036 278 \$	3 008 390 \$	(348 159) \$	-11.5%
2- Paiements tenant lieu de taxes	Budget 2026	Budget 2025	Budget 2024	Var. 26 Vs 25	Var. en %
Gouvernement du Québec	403 552 \$	321 469 \$	185 334 \$	82 083 \$	44.3%
Santé et Services sociaux	83 646 \$	75 000 \$	65 000 \$	8 646 \$	13.3%
Immeubles des écoles primaires et secondaires	245 142 \$	220 000 \$	197 000 \$	25 142 \$	12.8%
Gouvernement du Canada	7 100 \$	7 100 \$	7 380 \$	- \$	0.0%
Total paiements tenant lieu de taxes	739 440 \$	623 569 \$	454 714 \$	115 871 \$	25.5%

Recettes de la taxe foncière générale et de la tarification de certains services

Taxes foncières et tarifs	Évaluation	Recettes 2026	Recettes 2025	Recettes 2024	Var. 26 Vs25
Résidentielle	353 385 479 \$	2 805 881 \$	2 438 000 \$	2 318 000 \$	15.1%
Immeubles de 6 logements et plus	7 701 100 \$	79 113 \$	75 000 \$	72 000 \$	5.5%
Immeubles non résidentiels	34 399 641 \$	564 154 \$	520 000 \$	500 000 \$	8.5%
Immeubles industriels	1 256 780 \$	18 852 \$	16 500 \$	16 000 \$	14.3%
Terrains vagues non-desservis	6 536 900 \$	56 675 \$	53 000 \$	53 000 \$	6.9%
Terrains vagues desservis	Fixe à 350 \$	81 200 \$	85 000 \$	85 000 \$	-4.5%
Taxe développement loisir	2%	80 656 \$	57 000 \$	56 000 \$	41.5%
Tarification Loisir	39 \$	90 090 \$	91 000 \$	91 000 \$	-1.0%
Taxe développement culturel et touristique	4%	161 312 \$	112 000 \$	112 000 \$	44.0%
Taxe voirie forestière	Fixe 15 \$	34 650 \$	35 000 \$	35 000 \$	-1.0%
Total taxes et tarification		3 972 583 \$	3 482 500 \$	3 338 000 \$	14.1%
TOTAL DES RECETTES		7 400 141 \$	7 142 347 \$	6 801 104 \$	3.6%

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, présente les grandes lignes du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les trois prochaines années (2026-2027-2028) dont le total est de 11.2 M \$.

	2026	2027	2028	Somme
ÉQUIPEMENTS - ACQUISITION				
RPA - rue Maldemay - terrain_CSSRL	18 500	-	-	18 500 \$
Rue Castilloux - acquisition de terrain rue	-	-	21 000	21 000 \$
Bibliothèque - climatisation / thermopompe	25 000	-	-	25 000 \$
Fourgon utilitaire électrique	-	75 000	-	75 000 \$
Compteurs d'eau potable - 50 ICI	65 000	-	-	65 000 \$
Lampadaire - stationnement halte routière	-	40 000	-	40 000 \$
Bloc sanitaire au terrain de soccer	-	50 000	-	50 000 \$
Hôtel de Ville - génératrice d'urgence	75 000	-	-	75 000 \$
Service incendie - autobus aménagé	475 000	-	-	475 000 \$
Achat de Bunkers - 10 unités	-	40 000	40 000	80 000 \$
Véhicule Trackless - usagé	-	-	150 000	150 000 \$
sous-total - acquisition	658 500	205 000	211 000	1 074 500
MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS				
Mise à jour - parc informatique	-	40 000	-	40 000 \$
Hôtel de Ville- fenêtres et fascia	-	50 000	50 000	100 000 \$
Centre culturel - réparation toiture	25 000	-	-	25 000 \$
Bibliothèque - drainage fondations-solde	26 787	-	-	26 787 \$
Site internet de la ville	-	25 000	-	25 000 \$
Pompe (2) - station de relève	-	200 000	-	200 000 \$
Station de pompage - maj. contrôles électro.	-	350 000	-	350 000 \$
Plan de protection de sources d'eau potable	35 000	-	-	35 000 \$
Prolongement marche piétonnière	-	50 000	-	50 000 \$
Vieil aréna - éclairage, électricité et porte	-	-	130 000	130 000 \$
Plan d'intervention - maj. des conduites	60 000	-	-	60 000 \$
sous-total - maintien des actifs	146 787	715 000	180 000	1 041 787
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES				
Entrepôt abrasifs et sels de voirie	-	-	1 500 000	1 500 000 \$
Refection de la rue Day	175 000	-	-	175 000 \$
Refection de la route du camping	-	125 000	-	125 000 \$
Réfection Chapados Nord - 4e & 5e ave.	-	-	900 000	900 000 \$
Réfection St-Pie X et 3e - solde	50 000	-	-	50 000 \$
Réfection de la 4e avenue Ouest	-	250 000	-	250 000 \$
Remplacement - conduites 2e Est	-	-	235 000	235 000 \$
Rue ST-Pie-X et 2 ponceaux - lot2 - solde	138 221	-	-	138 221 \$
sous-total - infrastructures routières	363 221	375 000	2 635 000	3 373 221

INFRASTRUCTURES DÉVELOPPEMENT				
Budget participatif	-	250 000	-	250 000 \$
Projet camping	-	-	315 000	315 000 \$
Espaces spectacles - préau	200 000	-	-	200 000 \$
Stations d'interprétation toponyme	-	18 000	-	18 000 \$
Logements abordables	350 000	-	-	350 000 \$
Rénovation habitations à loyer modiques	-	-	900 000	900 000 \$
Nouvelles caserne de pompier - 3 portes	70 000	3 630 000	-	3 700 000 \$
sous-total infrastructures développement	620 000	3 898 000	1 215 000	5 733 000
Grand total des projets	1 788 508 \$	5 193 000 \$	4 241 000 \$	11 222 508 \$
Financement par année et sources				
Fonds de roulement ou activités d'investissement	248 750	433 500	21 000	703 250
Emprunts à long terme	1 302 686	1 747 500	3 088 500	6 138 686
Aide financière ou subvention	237 072	3 012 000	1 131 500	4 380 572
	1 788 508 \$	5 193 000 \$	4 241 000 \$	11 222 508 \$

2026-01-17

6. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QU'en vertu du paragraphe 1 de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter le budget de la Ville pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du budget pour l'année 2026 représentant des revenus et des dépenses de **7 400 141 \$**;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de la Ville de Paspébiac pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2026.

2026-01-18

7. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années **2026-2027-2028** par le maire pour un montant de 1 788 508 \$ en 2026, 5 193 00 \$ en 2027, et 4 241 000 \$ en 2028 soit un montant total de 11 222 508 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Cyr, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Paspébiac pour les années 2026-2027-2028.

2026-01-19

8. PUBLICATION ET DISTRIBUTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Guité, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'AUTORISER conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, la publication du budget pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028 sur le site internet de la Ville.

2026-01-20

9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-554 FIXANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs tarifs font l'objet d'un ajustement afin de refléter la réalité économique actuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Guité, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'ADOPTER le Règlement 2025-554 fixant les taux de la taxe foncière générale et la tarification de certains services pour l'année 2026.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Toute question portant exclusivement sur le budget 2026 pourra être acheminée par courriel à : greffe@villepaspebiac.ca incluant vos coordonnées telles que (prénom, nom, adresse, courriel).

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Cyr, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que la séance soit levée. Il est 20 h 46.

Daniel Langlois, directeur général et greffier

Jérémy Laplante, maire